



## Communiqué

Police

### **Le poste de police du Flon est à nouveau ouvert au public et l'Office de Recherches, de Notifications et des Objets Trouvés déménage**

**Fermé temporairement depuis près de 11 mois en raison des travaux du futur tramway sur la rue de Genève, le poste de police du Flon ouvre à nouveau ses portes à partir du 15 janvier 2025. Prévu notamment pour accueillir les dépôts de plainte, ce poste fait partie du dispositif d'accueil au public et renforce le lien de proximité avec la population. L'Office de Recherches, de Notifications et des Objets Trouvés déménage quant à lui à l'Hôtel de police.**

Le poste de police du Flon, situé à la rue de Genève 4, ouvre à nouveau ses portes au public à partir du jeudi 15 janvier 2025, à 09h00. Il avait dû être temporairement fermé en février dernier en raison des travaux liés au futur tramway.

Ce poste a pour vocation d'accueillir les personnes désirant déposer une plainte ou se renseigner sur les procédures, notamment pénales. Toutes les plaintes, quel que soit le lieu de l'infraction ou le domicile des victimes, peuvent être déposées au poste de police du Flon. Celui fait partie du dispositif d'accueil du public et renforce également le lien de proximité avec la population.

Les horaires d'ouverture du poste de police du Flon sont les suivants :

Lundi au vendredi: 09h00-19h00

Samedi: 09h00-17h00

Dimanche et jours fériés: 10h00-16h00

L'Office de Recherches, de Notifications et des Objets Trouvés, qui se trouvait quant à lui à la rue du Petit-Chêne 36, rejoint l'Hôtel de police, à la rue St-Martin 33, à compter du 16 janvier 2025.

Les notifications de documents officiels tels que jugements, ordonnances, actes de poursuites et mandats préfectoraux, certificats de vie, objets trouvés sur le domaine public lausannois et annonces de perte de documents d'identité seront accessible à l'Hôtel de police du lundi au vendredi, de 07h00 à 19h00. L'hôtel de police est accessible 24h24 pour les urgences.

Informations pratiques:

[Information sur le dépôt de plainte – Ville de Lausanne](#)

[Déclaration de perte de documents d'identité – Ville de Lausanne](#)

[Postes de police: horaires – Ville de Lausanne](#)

Le Corps de police

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Pierre-Antoine Hildbrand, Conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Col Olivier Botteron, Commandant du Corps de police de Lausanne, tél. +41 21 315 33 02**

Lausanne, le 15 janvier 2025